



**Réhabilitation de la ferme-château classée du Bois de Chênes
(Commune de Genolier) et de ses jardins à des fins d'éducation,
de gestion et de recherche sur les milieux naturels**

(Dossier de présentation en bref)

Le Bois de Chênes de Genolier est un site naturel, paysager et patrimonial protégé depuis 1966 par un arrêté de classement du Conseil d'État vaudois. Il constitue un lieu d'exception comprenant notamment une des rares grandes forêts feuillues au bénéfice d'une protection de longue date en Europe centrale. Une réserve forestière scientifique a en effet été instaurée et fait l'objet d'un suivi depuis 50 ans par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) et l'École Polytechnique de Zürich (ETH).

Le site comprend en son cœur un bâtiment classé, datant du XVIIe siècle, protégé depuis 1961 par le canton de Vaud. Construit par le seigneur de Genolier pour y résider, le bâtiment comprend un important corps de ferme de plus de 7'000 m³, un fournil et un jardin clos de 6'146 m². Propriété de la Commune de Genolier depuis 1919, le bâtiment est resté dans "son jus" et n'a pas fait l'objet de travaux de rénovation, préalablement à la rénovation douce qui s'achève, exception faite des travaux d'entretien minimaux de base. La majorité des espaces des bâtiments étaient de ce fait, privés et fermés au public.

Le site naturel du Bois de Chênes et sa ferme ont de longue date suscités l'intérêt du public, des chercheurs, des autorités communales et du canton.

En 2012, le canton instaure des partenariats avec les agriculteurs de la région pour assurer l'entretien des surfaces agricoles du site. En 2013, le Parc naturel régional du jura vaudois (PNRJV) qui s'étend sur 500 km² et comprend la commune de Genolier, marque son intérêt pour le site du Bois de Chênes et sa ferme, en raison de la diversité des animations pédagogiques possibles d'être conduites et sa facilité d'accès pour les classes (dessertes par bus et train). Dès 2014, sans publicité, et sans disposer d'espace d'accueil adéquat, quelques 20 classes sont venues sous la conduite du PNRJV découvrir la richesse de ce site. Fin 2014, la commune de Genolier crée la Fondation du Bois de Chênes, dont les buts sont de promouvoir une gestion durable du patrimoine naturel, paysager et bâti classés du Bois de Chênes et de sensibiliser le public à cette valeur, en collaboration avec les associations et structures visant ce même but. Pour ce faire, la fondation s'est attelée dès sa constitution à collecter les fonds nécessaires à la restauration, ainsi que l'entretien de la ferme du Bois de Chênes et de ses aménagements annexes, ceci auprès de particuliers, fondations, collectivités publiques etc.

Les éléments bâtis offrent en effet de nombreuses possibilités de valorisation des espaces, qui réaménagés, permettent d'offrir les conditions requises pour des actions de sensibilisation, d'éducation, de recherche et de gestion s'inscrivant dans la durée (espace d'accueil pour les élèves dans la grange, démonstration, locaux d'exposition et de stockage du matériel d'entretien, bureau pour la logistique des activités pédagogiques, de gestion et de recherche, etc..).

Le projet avait pour objectif la restauration de ce patrimoine au profit de l'ensemble des acteurs impliqués dans la valorisation et gestion du site afin de:

- redonner vie et usage aux espaces construits et aux aménagements extérieurs
- en faire un site exemplaire en matière de gestion des milieux naturels
- assurer la pérennité des activités de recherches
- renforcer les fonctions sociales et pédagogiques du lieu.

S'agissant d'un patrimoine classé, la restauration se devait d'être respectueuse de la substance historique, de la typologie des espaces, de ses matériaux, aménagements et décors, conformément aux règles et à la déontologie en matière de conservation de monuments historiques.

Bénéficiaires de projet

Les bénéficiaires sont nombreux. Il s'agit des :

- acteurs et organismes directement impliqués dans le Conseil de Fondation
- partenaires avec lesquels la fondation a établi des conventions de collaboration (parc naturel régional Jura vaudois, Association pour le Bois de Chênes)
- élèves et du corps enseignant du canton et au-delà, qui profitent des infrastructures et des activités de sensibilisation
- de la population des communes, de la région et d'ailleurs qui peuvent accéder aux prestations et activités proposées
- agriculteurs pour les prairies qui leur sont confiées
- intendants et chercheurs qui disposent de bureaux et d'espaces de présentations de leurs activités,
- sociétés ou bureaux souhaitant organiser une rencontre ou activité extra muros.

ainsi que des membres d'associations ou de fondations visant tout ou partie des mêmes buts que la Fondation du Bois de Chênes

Avantages que le projet amène aux bénéficiaires

La ferme et ses constructions annexes constituent le cœur des activités de rencontre, de partage, d'éducation et de sensibilisation des élèves en particulier, prévues sur le site.

Le projet permet d'offrir des espaces de formation et d'accueil pour les groupes cibles en fonction des activités de sensibilisation ou d'animation. Deux logements de fonction ont été aménagés pour assurer une présence sur le site, la conciergerie, la conduite de certaines activités ou d'éducation.

L'espace mis à disposition permet de stocker aussi du matériel d'entretien, d'information, d'exposition et de multi-vision.



Enfin, nous trouverons des surfaces extérieures (jardins, fournil) où des activités pratiques peuvent être conduites (fabrication du pain, jardinage, etc...).

L'intendance du site assurera la logistique (connexion internet, espace de pique-nique, multimédia, dépôts de matériel, sanitaires) dont les différents partenaires du projet ont besoin pour conduire leurs activités.

La restauration de la ferme, et les activités prévues permettront de sensibiliser le public sur la valeur de notre patrimoine historique, paysager et naturel et sur l'intérêt de sa conservation et de sa valorisation. Les montants investis vont profiter à la collectivité puisqu'ils déboucheront sur des offres et des prestations dont tout un chacun peut bénéficier et dont la plupart seront gratuites.

Le site étant au bénéfice d'une protection très stricte, confié à une fondation à des fins non lucratives, la durabilité du projet se voit assurée.

Localisation

Le projet est situé dans une région très densément peuplée qui subit un très fort développement urbanistique, artisanal et industriel. Le Bois de Chênes occupe une place stratégique à mi-distance entre Lausanne et Genève, entre le lac et le Jura. Il constitue un poumon de verdure qui a échappé à l'urbanisation grâce à sa protection. Le site se voit accessible par les transports publics, comme par les transports individuels (parkings en bordure du domaine). Il se voit traversé de pistes piétonnes, cyclables et cavalières dont la renommée dépasse le canton (chemin de Compostelle, etc).

Financement

Bien que la grande partie du budget d'investissement de plus de cinq millions de francs soit couverte, nous nous efforçons de trouver encore les CHF 140'000.- qui nous manquent afin de financer nombre d'équipements et de travaux pour les bâtiments et en particulier pour toute la partie nature.

Pour davantage d'informations :

www.boisdechenes.ch Genolier, décembre 2019